

# Santé : une offre moins diversifiée et des médecins généralistes moins accessibles dans les bassins de vie du Centre-Val de Loire

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 94 • Avril 2023



En région Centre-Val de Loire, l'accès aux équipements et services les plus courants s'organise au sein de 95 bassins de vie. Parmi ceux-ci, les trois principaux sont organisés autour de Chartres, Orléans et Tours et accueillent environ un tiers de la population, 11 sont organisés autour de villes moyennes ou plus petites et 85 % des bassins de vie sont ruraux. Ces derniers, périurbains ou à l'écart des villes et organisés autour de plus petits bourgs ruraux rassemblent près de la moitié de la population et concentrent des difficultés d'accès aux services et équipements. Les habitants de la région bénéficient en moyenne de moins de types d'équipements, notamment de commerce ou de santé et soins qu'en France hors Mayotte. La moindre diversification des types d'équipements se traduit par un allongement des temps d'accès, notamment dans les territoires ruraux. Dans ces derniers, les temps d'accès aux hypermarchés ou aux lycées sont plus longs. Si le nombre d'équipements en santé et soins a globalement augmenté dans la région entre 2015 et 2021, l'accessibilité aux services les plus généralistes continue en revanche de se détériorer.

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants **► définitions**. Chaque bassin de vie est composé d'au moins une commune pôle de services et de sa zone de chalandise. En 2022, 1 707 bassins de vie ont été définis en France hors Mayotte, 95 d'entre eux sont situés en Centre-Val de Loire. Avec en moyenne 27 300 habitants sur une superficie de 412 km<sup>2</sup>, les bassins de vie de la région sont moins peuplés mais plus étendus qu'en France hors Mayotte (39 400 habitants, 374 km<sup>2</sup>).

## Les trois principaux bassins de vie urbains accueillent près d'un tiers de la population

Le Centre-Val de Loire compte 3 bassins de vie urbains denses **► définitions** parmi les 65 existants en France hors Mayotte : ceux de Chartres, Orléans et Tours. Ces 3 bassins de vie concentrent 31 % de la population. Ce sont aussi les bassins de vie les plus étendus **► figure 1**.

Les 11 bassins de vie urbains intermédiaires sont organisés autour des villes moyennes ou plus petites : Bourges, Blois, Châteauroux, Dreux, Vierzon, Châteaudun, Montargis, Gien, Amboise, Monts et le Malesherbois. Ils sont moins étendus et environ 5 fois moins peuplés en moyenne que les bassins de vie urbains denses.

## En Centre-Val de Loire, les trois quarts des communes sont dans un bassin de vie rural

Avec en moyenne 14 400 habitants par bassin, les 81 bassins de vie ruraux concentrent 77 % des communes de la région et 45 % de

### ► 1. Caractéristiques des types de bassins de vie

Type de bassin de vie	Nombre de bassins de vie	Nombre moyen de communes par bassin	Surface moyenne (en km <sup>2</sup> )	Population des bassins	Part de la population régionale (en %)
Urbain dense	3	46	841	809 100	31
Urbain intermédiaire	11	25	540	609 700	24
Rural périurbain	38	14	289	541 500	21
Rural non périurbain	43	19	457	628 400	24
<b>Ensemble</b>	<b>95</b>	<b>18</b>	<b>412</b>	<b>2 588 700</b>	<b>100</b>

**Champ** : Bassins de vie 2022 dont les pôles de services sont en Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2021, Recensement de la population 2020.

sa population (contre 30 % de la population dans l'ensemble des bassins de vie ruraux nationaux). Ces bassins de vie ruraux sont soit situés à la périphérie des villes en territoires périurbains, soit situés autour de petits bourgs ruraux en milieu rural moins sous l'influence des villes (rural non périurbain). Les bassins de vie ruraux périurbains sont peu étendus et beaucoup moins denses que les bassins urbains. Les bassins de vie ruraux non périurbains, les plus éloignés des grandes agglomérations, sont en moyenne aussi peuplés que les bassins périurbains mais sont plus vastes.

### Les bassins de vie urbains denses concentrent le plus de types d'équipements

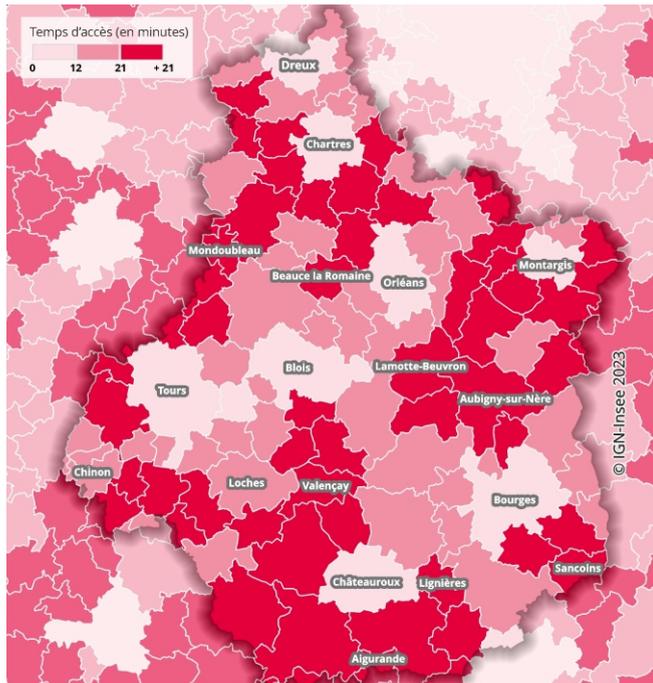
Les bassins de vie de Chartres, d'Orléans et de Tours concentrent 28 % des équipements disponibles en région dans la gamme de proximité **► définitions** (médecins généralistes, principaux commerces, écoles élémentaires) et 35 % dans la gamme intermédiaire (supermarchés, banques, collèges, police, gendarmerie). Au contraire, l'offre d'équipements courants

est moins fournie dans les bassins de vie ruraux périurbains avec 22 % de l'offre régionale dans la gamme de proximité et seulement 16 % dans la gamme intermédiaire **► données complémentaires** (voir fichier de téléchargement).

### Les types d'équipements moins nombreux qu'en France dans les domaines des services aux particuliers, du commerce, de la santé et l'action sociale

La moitié des habitants du Centre-Val de Loire accèdent dans leur bassin de vie à au moins 14 types d'équipements de commerce et à au moins 20 types d'équipements en santé et action sociale, soit respectivement 64 % et 34 % de l'ensemble des types d'équipements recensés dans ces domaines. Sur l'ensemble du territoire national, la moitié des habitants accèdent à au moins 16 types d'équipements dans le domaine du commerce et 22 dans celui de la santé et de l'action sociale, soit respectivement 73 % et 38 % des types d'équipements recensés dans ces domaines.

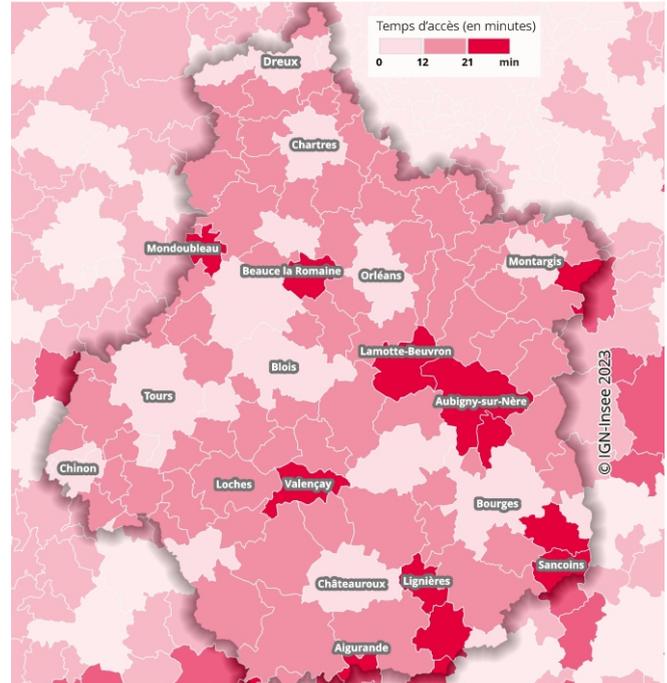
## ► 2. Temps d'accès moyen à un équipement de la gamme supérieure



**Champ :** Bassins de vie 2022 du Centre-Val de Loire.

Source : Insee, Base permanente des équipements 2021, Recensement de la population 2020, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

## ► 4. Temps d'accès moyen à un équipement de santé et d'action sociale en Centre-Val de Loire en 2021



**Champ :** Bassins de vie 2022 du Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2021, Recensement de la population 2020, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

### Les temps d'accès aux équipements sont plus longs

Les temps d'accès aux équipements sont plus longs en Centre-Val de Loire. Les habitants mettent en moyenne 11 minutes pour accéder à un équipement de la gamme intermédiaire et 21 minutes pour un équipement de la gamme supérieure, contre respectivement 10 et 19 minutes en moyenne au niveau national.

En raison d'une plus faible présence en milieu rural, ce sont pour les équipements de la

gamme supérieure (comme les agences Pôle emploi, les hypermarchés, les lycées, les urgences, les maternités, les médecins spécialistes et les cinémas) que les écarts de temps d'accès sont les plus importants entre bassins de vie. En Centre-Val de Loire, près d'un habitant sur cinq est considéré comme éloigné des équipements de la gamme supérieure, c'est-à-dire localisé à 21 minutes de trajet et plus en moyenne. L'ensemble de la population est éloigné des équipements de la gamme supérieure dans 7 bassins de vie (dont 4 pour le seul département du Cher) et plus de la moitié de la

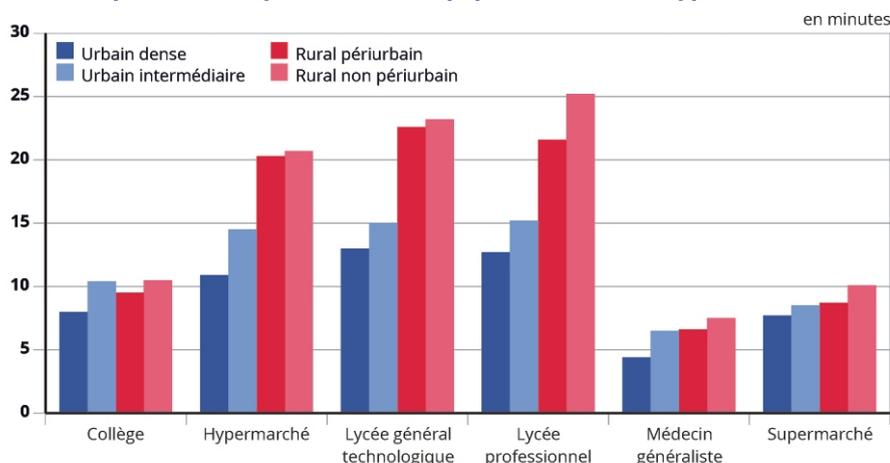
population est éloignée de ces équipements dans 34 bassins ► **figure 2**. Dans 7 bassins de vie du département de l'Indre sur 10, la population éloignée des équipements de la gamme supérieure est majoritaire, mais c'est seulement le cas dans 1 bassin sur 10 en Indre-et-Loire. Les bassins de vie où la population éloignée est majoritaire correspondent généralement aux bassins de vie ruraux qui sont davantage représentés dans le sud de la région ainsi que dans l'est du Loiret.

Dans les bassins de vie ruraux, le temps d'accès moyen à l'hypermarché ou au lycée le plus proche est toujours supérieur à 20 minutes, sans différence notable entre bassins périurbains et non périurbains ► **figure 3**. Le temps d'accès moyen à un lycée général et technologique est même supérieur à 30 minutes dans 9 bassins de vie : Aubigny-sur-Nère, Sancoins, Janville-en-Beauce, Aigurande, Buzançais, Châtillon-sur-Indre, Valençay, Lamotte-Beuvron et Mondoubleau.

### L'offre d'équipements en rééducation augmente, celle dans certaines spécialités médicales diminue

Le nombre d'équipements en santé et soins en Centre-Val de Loire a augmenté de 8,5 % entre 2013 et 2021, soit 917 équipements en plus à l'échelle de la région. Cette hausse est portée par l'augmentation du nombre d'implantations de kinésithérapeutes (+ 297), de psychomotriciens (+ 66) et d'ergothérapeutes (+ 60).

## ► 3. Temps d'accès moyen à certains équipements selon le type de bassin de vie

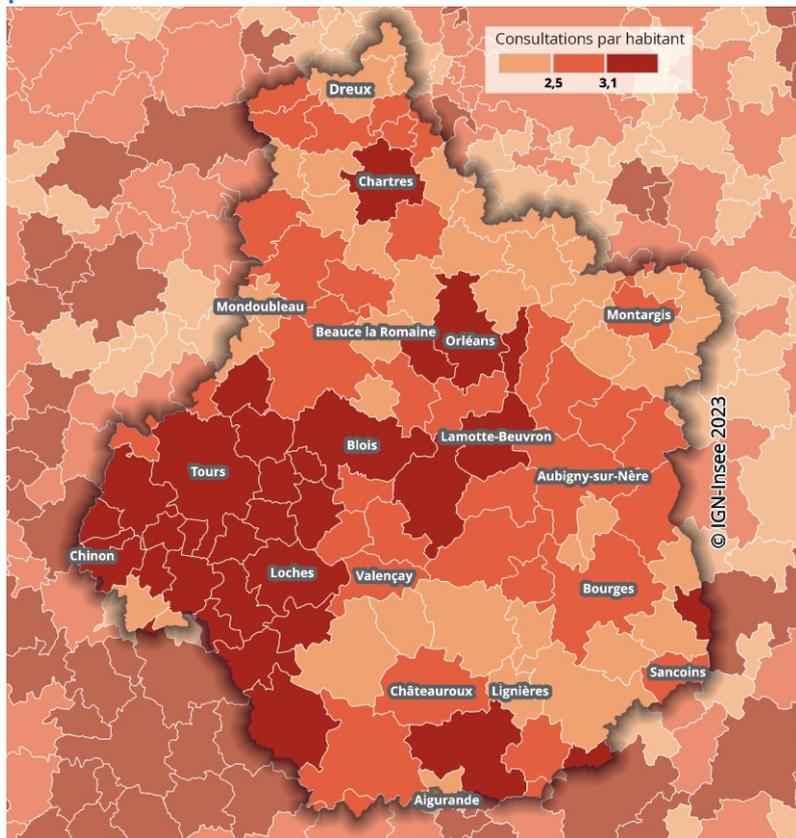


**Lecture :** en Centre-Val de Loire, les habitants des bassins de vie ruraux non périurbains mettent en moyenne 10 minutes et 30 secondes pour aller jusqu'à un collège.

**Champ :** Bassins de vie 2022 du Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, base permanente des équipements 2021, Recensement de la population 2020, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

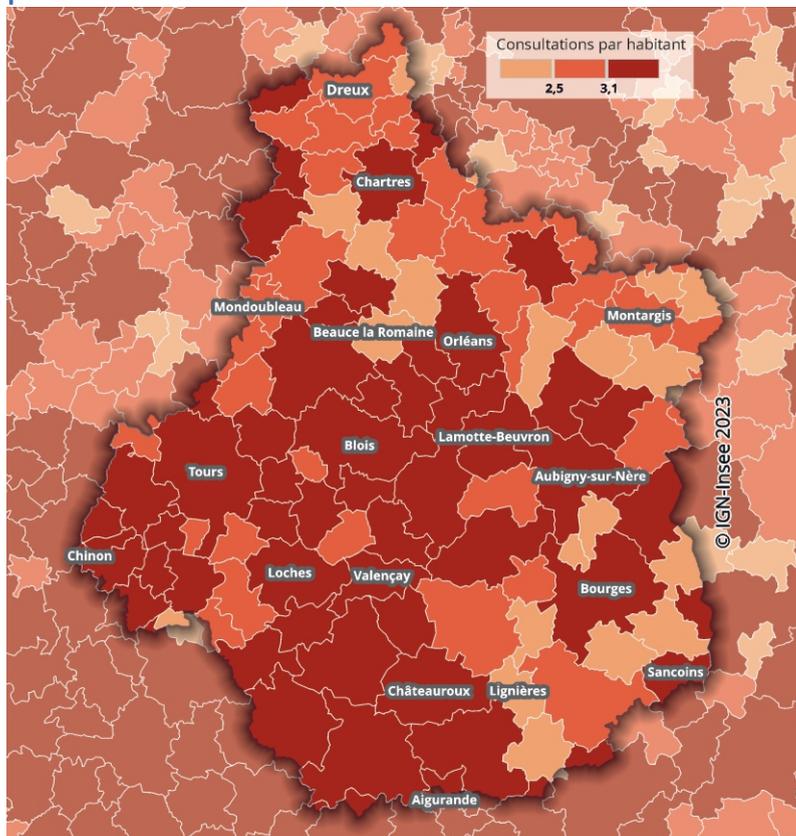
► 5a. Médecins généralistes : nombre de consultations accessibles par habitant en 2021 dans les bassins de vie



Champ : Bassins de vie 2022 du Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Recensement de la population, distancier METRIC ; SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS (calculs Drees).

► 5b. Médecins généralistes : nombre de consultations accessibles par habitant en 2015 dans les bassins de vie



Champ : Bassins de vie 2022 du Centre-Val de Loire.

Sources : Insee, Recensement de la population, distancier METRIC ; SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS (calculs Drees).

Dans le même temps, le nombre de cabinets de gynécologie, de dentistes et de médecins généralistes a diminué, respectivement de 24 % (- 36), 7 % (- 75) et 11,9 % (- 256).

En outre, près des deux tiers des bassins de vie de la région hébergent moins de 22 types d'équipements du domaine santé et action sociale ► Sources, ce qui correspond au niveau médian observé en France hors Mayotte. Dans 9 bassins de vie, les temps d'accès moyens à un équipement de ce domaine sont supérieurs à 21 minutes (le neuvième décile des temps d'accès à un équipement de la gamme supérieure). Il s'agit des bassins d'Aubigny-sur-Nère, de Châteaumeillant, de La Guerche-sur-l'Aubois, d'Henrichemont-Menetou-Salon, de Lignières, de Sancoins, d'Aigurande, de Valençay, de Lamotte-Beuvron, de Mondoubleau, et de Beauce la Romaine ► figure 4. Il s'agit de bassins de vies ruraux en moyenne plus faiblement peuplés (environ 10 000 habitants par bassin de vie).

Le nombre de bassins de vie sous-dotés en médecins généralistes a plus que doublé entre 2015 et 2021

Le temps d'accès moyen pour aller chez un médecin généraliste est de 7 minutes dans la région comme dans l'ensemble du territoire national. En revanche, le fait de disposer d'un médecin à une distance raisonnable ne garantit pas la disponibilité du médecin, notamment en raison du nombre moyen de patients par médecin. Les bassins de vie de la région sont en moyenne moins bien dotés en médecins généralistes. La question de l'accessibilité se pose donc également en termes de consultations disponibles.

En 2021, la région compte 34 bassins de vie sous-dotés en médecins généralistes ► définitions où le nombre moyen de consultations accessibles par habitant est inférieur à 2,5, soit 36 % des bassins de vie de la région contre 13 % en France hors Mayotte. Le nombre de bassins de vie sous-dotés n'était que de 16 en 2015 ► figure 5a et 5b. Cette dégradation est particulièrement visible dans le nord et l'est du Loiret, dans les bassins de vie entourant celui de Châteauroux d'ouest en est, ainsi qu'à l'ouest du bassin de Chartres.

Ce sont les habitants de l'Indre-et-Loire qui bénéficient en région de la meilleure accessibilité aux consultations de médecine générale. Dans ce département, les bassins de vie de Tours, d'Avoine, de Bourgueil, de Château-Renault et de Bléré sont considérés comme bien dotés puisque l'offre accessible en 2021 est supérieure à 4 consultations par habitant et par an. ●

Auteurs : Thibaud Fégar, Boris Ménard (Insee)

## ► Définitions

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants dans les domaines : des services aux particuliers, du commerce, de l'enseignement, de la santé, des sports, des loisirs, de la culture et des transports. Un bassin de vie est considéré comme appartenant à la région dans laquelle se situe sa (ou ses) commune pôle de services. Ce zonage a été revu en 2022.

La typologie urbain-rural s'appuie sur celle de la grille de densité communale. Plus précisément, la définition retenue par l'Union européenne est fondée sur le découpage du territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté et sur l'agrégation de carreaux de densité équivalente, définissant des « taches » ou « clusters ». Chaque bassin de vie est ensuite affecté dans une catégorie en fonction de la part de sa population comprise dans les différents types de clusters.

Dans son premier niveau à trois catégories, la **grille de densité** permet ainsi de distinguer trois types de bassins : les **bassins urbains denses**, les **bassins urbains de densité intermédiaire** et les **bassins ruraux**.

L'**aire d'attraction d'une ville** désigne un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le zonage en aires d'attraction des villes permet de subdiviser les bassins de vie ruraux selon qu'ils sont, au vu des déplacements domicile-travail, sous l'influence de grandes agglomérations ou bien qu'ils en sont plus isolés. Ce découpage fonctionnel permet de diviser le rural en deux catégories :

- le **rural périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente plus de 50 % de la population totale du bassin de vie ;

- le **rural non périurbain** : la population située dans une aire d'attraction de plus de 50 000 habitants représente moins de 50 % de la population totale du bassin de vie.

Un équipement est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. La **base permanente des équipements (BPE)** propose un regroupement de certains équipements en gammes. Les gammes réunissent des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes.

Pour la BPE 2021, trois gammes sont proposées :

- la **gamme de proximité** comporte 28 types d'équipements : poste, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin généraliste, pharmacie, taxi, etc. ;

- la **gamme intermédiaire** comporte 35 types d'équipements : police-gendarmerie, banque-caisse d'épargne, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation, etc. ;

- la **gamme supérieure** comporte 47 types d'équipements : agence Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma, etc.

L'**indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL)** est un indicateur local de répartition des professionnels de santé. Calculé au niveau de la commune, il indique, pour une profession donnée, le volume de soins accessible pour les habitants de cette commune, compte tenu de l'offre disponible et de la demande (en fonction de la population et des consommations de soins moyennes observées par tranche d'âge) au sein de la commune et dans les communes environnantes. Pour les médecins généralistes, l'APL s'exprime en nombre de consultations accessibles (sur la base d'une estimation de l'activité des médecins selon les observations passées) par habitant à moins de 20 minutes du domicile.

Selon le seuil de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), un territoire est considéré comme **sous-doté** en médecins généralistes si son APL est inférieure ou égale à 2,5 consultations par habitant et par an. Il est **bien doté** si elle est supérieure à 4 consultations par habitant et par an.

## ► Sources

La **base permanente des équipements (BPE)** est élaborée à partir de différentes sources administratives actualisées chaque année. Cette base répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population et couvre 7 domaines d'équipements : les services aux particuliers (marchands ou non) ; les commerces ; la santé et l'action sociale ; l'enseignement ; les transports et déplacements ; le tourisme ; les sports, les loisirs, et la culture. La BPE ne tient pas compte de l'amplitude horaire ou annuelle des ouvertures.

Les **temps d'accès aux équipements** sont calculés à partir de durées de transport par la route, en voiture, fournies par le distancier **Metric-OSRM de l'Insee**. Au niveau national, 1 habitant sur 10 met plus de 6 minutes en moyenne pour accéder à un équipement de la gamme de proximité, 12 minutes pour un équipement de la gamme intermédiaire et, 21 minutes pour un équipement de la gamme supérieure. Ces temps définissent pour chacune des gammes le seuil à partir duquel la population est considérée comme éloignée.

## ► Pour en savoir plus

- Mora V., Prusse S., « Le nouveau zonage en bassins de vie en 2022 », Insee Analyses n° 83, avril 2023.
- Beck S., De Bellefon M.-P., Forest J., Gerardin M., Levy D., « Note méthodologique sur les bassins de vie 2022 », Note méthodologique, décembre 2022.
- Insee, « Les gammes d'équipements issues de la Base Permanente des Équipements 2021 », juillet 2022.
- Legendre B., « En 2018, les territoires sous-dotés en médecins généralistes concernent près de 6 % de la population », DREES Études et Résultats, n° 1144, février 2020.



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

